



Au cas où vous ne pourriez pas participer à cette Assemblée Générale :

Merci de bien vouloir nous retourner votre pouvoir (1 pouvoir maximum par membre présent, vous pouvez nous transmettre un pouvoir non-nominatif, il sera attribué à un membre de l'assemblée) **pour l'obtention du quorum nécessaire pour la validation de notre AG**

Retour à : president@ycr76.fr

POUVOIR

Je soussigné (e) Licence N°
donne pouvoir à M. - Mme pour me représenter à
l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du YCRouen76 fixée le 1er mars 2025

Fait à le

SIGNATURE